

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**10 FEVRIER 2026 à 20 H 00**

L'an deux mil vingt-six, le 10 février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Martine PERROT, Maire.

**Présents :**

Mesdames Adeline AUBRY, Aude CHOIGNARD, Annie COMPAGNONI, Frédérique MULLER, Martine PERROT, Marlène RAMEL

Messieurs Maurice TOURNERET, Alain TRONCIN

Excusés : Jérôme JOLY, Christophe MARMET, Mathieu PERROT

**Secrétaire de séance :** Alain TRONCIN

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 décembre 2025
- Délibération pour autorisation d'engager les dépenses d'investissements avant le budget 2026
- Délibération participation financière au repas des Aînés
- Approbation du rapport d'activité 2024 de la CCDB
- Courrier Amandine MULLER relatif à l'électricité des communs
- Projet de grappe agrivoltaïque
- Organisation élections municipales 2026 : Garde du scrutin
- Informations diverses
- Questions diverses

**Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 décembre 2025**

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal du conseil municipal du 9 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

**Délibération pour autorisation d'engager des dépenses d'investissements avant le budget 2026**

Madame le Maire indique que deux factures d'investissement ONF sont en attente de règlement pour un montant de 21 454 €.

Souhaitant honorer ces factures avant l'élaboration du nouveau budget, elle rappelle qu'il est possible de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Les crédits ouverts en 2025 étant à la hauteur de 55 640 €, le montant maximum à affecter est de 13 910 €.

Madame le Maire propose d'affecter 3 300 € de crédits avant le vote du budget pour procéder au règlement.

Accord du Conseil à l'unanimité.

### **Délibération participation financière au repas des Aînés**

Des personnes ont participé au repas des Aînés le 14 décembre et réglé une participation financière de 40 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire a procédé à l'encaissement des chèques.

### **Présentation du rapport d'activité 2024 de la CCDB**

Madame le Maire présente le rapport d'activité 2024 de la CCDB comprenant 5 parties :

- l'aménagement du territoire, mobilité, développement économique, tourisme
- l'environnement, la transition énergétique, GEMAPI, l'assainissement, les déchets
- la petite enfance, l'enfance jeunesse, le scolaire, le CARE
- l'organisation performante dédiée au territoire
- les relations avec les communes

Ce document est consultable en mairie.

### **Courriers de Mme Amandine MULLER**

#### **- Electricité des communs au 13 grande rue**

Madame le Maire donne lecture du courrier, reçu en date du 30 janvier, de Mme Amandine MULLER interpellant la commune sur le fait que la guirlande de Noël devant la fromagerie est branchée sur l'électricité des parties communes du 13 grande rue et qu'en aucun cas les locataires ne doivent supporter des consommations électriques liées à des installations municipales.

A ce titre, Mme MULLER demande le remboursement des consommations, indûment payées. Madame le Maire fait un état des consommations.

Période du 20 octobre 2023 au 31 janvier 2024, le montant à rembourser aux locataires s'élèvera à 1.72 cts.

Période du 20 octobre 2024 au 19 février, le montant s'élèvera à 0.12 cts

Période du 20 octobre 2025 au 19 décembre, le montant s'élève à 0.23 cts

Soit un total de **2.07 €** à laquelle s'ajoutera la période du 20 décembre au 19 février pour laquelle la facture n'est pas encore transmise.

Madame le Maire propose que ce montant soit déduit lors de l'établissement des régularisations de charge. Accord du Conseil.

Enfin, elle propose que pour les années futures, des guirlandes solaires remplaceront les guirlandes existantes.

#### **- Relance réfection salle de bain**

Mme Amandine MULLER a transmis également un courrier en date du 9 janvier sollicitant la réfection complète de la salle de bain pour garantir un logement en bon état.

Par courrier en date du 21 janvier, il a été précisé à Mme MULLER que lors de l'établissement du budget 2025, il a été évoqué la faisabilité de prévoir la réfection des sanitaires au 13 grande rue en remplaçant les baignoires par des douches italiennes et ce, sur la base d'une salle de bain par an.

Une première réalisation a eu lieu en août 2025 après le départ du locataire au rez de chaussée.

Concernant la suite, ce dossier sera réexaminé après les échéances municipales et l'élaboration du budget 2026.

### **Projet de grappe agrivoltaïque**

Madame le Maire indique qu'elle a été sollicitée par la société TSE relatif à un projet de grappe agrivoltaïque et son poste de transformation électrique et d'étudier, le cas échéant, l'identification d'une parcelle communale pour accueillir l'équipement dans une logique de partenariat et d'intérêt pour la commune.

Des propriétaires seront également sollicités pour ce projet.

L'exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas donner suite à ce projet.

### **Organisation élections municipales 2026**

Madame le Maire rappelle les élections municipales et confirme la composition de sa liste, à savoir Aude CHOIGNARD, Annie COMPAGNONI, Adeline GUINCHARD, Christelle MOREL, Martine PERROT, Christian CHAMPOD, Anthony GUINCHARD, Jérôme JOLY, Mathieu PERROT, Sylvain RAMEL et Alain TRONCIN, candidatures qui seront déposées en préfecture le 17 février prochain

Il est procédé à l'organisation de garde du scrutin.

### **- Informations diverses**

#### **- Questions diverses**

##### **- Remerciements**

Madame le Maire donne lecture du courrier de remerciements de l'Association des Jeunes Sapeurs Pompiers du Plateau pour le versement de la subvention de 150 €.

##### **- Réunion de la commission CCID**

La commission communale des impôts directs s'est réunie le jeudi 29 janvier en présence de Monsieur Grégory LAHEURTE, technicien au cadastre.

##### **- Comité des fêtes**

Madame le Maire fait part du changement d'équipe du Comité des Fêtes comprenant au Bureau Nicolas STERLE BEGUIN, Président, Nicolas MILLESSE, Trésorier et Aude LIEGAUX, Secrétaire.

##### **- Intervention chiens errants**

Une opération est en cours pour placer les chiens de Monsieur DA SILVA Rui. Ceux-ci divaguent dans le village, Monsieur DA SILVA n'étant plus en mesure de les assumer.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 9 h 30.